

PLAN SECHERESSE

ÉLEVEURS RUMINANTS

Bovins lait - Bovins viande
Ovins - Caprins

UNE AIDE EXCEPTIONNELLE A LA TRESORERIE

FORMULAIRE OUVERT DU 10 JUILLET 2019 AU 31 AOÛT 2019
SUR LE SITE INTERNET DU CONSEIL REGIONAL

<http://www.regioncentre-valde Loire.fr> --> Portail des aides --> Nos aides en ligne

500 €*

Aide forfaitaire par exploitation

Aide dans le cadre de minimis

* Montant sous réserve d'un éventuel stabilisateur budgétaire

** Prairies : PP, PT et PRL de la déclaration PAC 2018

CONDITIONS D'ÉLIGIBILITÉ

Exploitation bovine ou mixte bovine et caprine ou ovine

- Minimum 30 UGB (calcul spécifique : détail sur le site)
- Minimum 30 ha de prairies **
- Ratio prairies / SFP \geq 80 %
- Siège de l'exploitation agricole en Centre-Val de Loire

Exploitation caprine et/ou ovine

- Minimum 15 UGB (calcul spécifique : détail sur le site)
- Minimum 15 ha de prairies **
- Ratio prairies / SFP \geq 80 %
- Siège de l'exploitation agricole en Centre-Val de Loire

Consultez le site du programme Herbe & fourrages
<http://www.herbe-fourrages-centre.fr> (co-financé par le Conseil Régional du Centre-Val de Loire et des fonds européens FEADER), sur lequel vous pourrez retrouver les Flashs Herbe et Fourrages ainsi que d'autres documents techniques.

Ils vous accompagneront :

- pour la réussite de vos fourrages tout au long de l'année,
- pour sécuriser vos systèmes fourragers face aux aléas climatiques (sécheresse, inondation...)

Si vous rencontrez des difficultés à compléter le formulaire en ligne, contactez :

La Chambre d'agriculture de l'Indre - Service élevage - 02 54 61 61 54

Le GDMA - 02 54 08 13 80